

# L'Action catholique des Femmes Face aux violences

L'Action catholique des femmes (ACF) ouvrira en 2022 une permanence d'accueil pour femmes et enfants victimes de violence. Sa présidente nous explique les raisons de cette décision et ce que cela suppose de mettre en place (formations, locaux, etc.)

L'Action catholique des femmes fête ses 120 ans. Depuis toujours, l'association et Mouvement d'Église œuvre pour un monde plus juste entre les hommes et les femmes. Les valeurs fondamentales sont : le partage, le respect et l'engagement pour la dignité des femmes, la solidarité dans la société et dans l'Église.

En 2000, nous avons publié un livre : « *Les violences faites aux femmes, briser le silence* ». Ce combat, nous le poursuivons. En 2020, un autre livre fut édité : « *Pédocriminalité. En finir avec le silence* ». La thématique de la violence a toujours été au cœur de nos préoccupations.

## ENCOURAGÉE PAR UNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

C'est pourquoi, nous avons envisagé d'acquérir un bâtiment pour nous permettre d'accueillir des femmes et leurs enfants victimes de violence. Le partenariat avec des associations et les subventions de l'État susceptibles de nous aider ne sont pour l'instant pas possibles. La Covid ayant fait son apparition dans le schéma de notre société, les subventions de l'État se font rares. Nous avons dû réfléchir à mettre en place une autre manière de venir en aide à toutes ces femmes. Nous avons travaillé avec nos trois salariées. Elles nous ont proposé une permanence d'accueil et d'écoute. Ce projet fut validé par notre Conseil d'administration.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Pour contacter l'Action catholique des femmes, en savoir plus sur son projet de permanence d'accueil, se procurer les ouvrages dont il est question dans l'article : Action Catholique des femmes, 98 rue de l'Université 75007 Paris  
Tél. : 01 40 62 65 00,  
[actioncatholiquedesfemmes.org](http://actioncatholiquedesfemmes.org)

Pour nous conforter dans notre projet, lors du forum des associations à la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, nous avons rencontré la secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Elle a été fortement intéressée d'autant plus qu'à Paris, les lieux d'écoute sont situés principalement sur les 18, 19 et 20<sup>e</sup> arrondissement. Sa cheffe de cabinet a pris rendez-vous avec nous pour un petit déjeuner de travail, afin de nous aider et nous aiguiller sur les bonnes personnes et structures à contacter.

## COMPLEXITÉ DES SITUATIONS

C'est l'association « *Elles imaginent* » qui a été sélectionnée pour venir nous prodiguer une formation de deux jours à laquelle nous étions dix à participer. Une psychologue nous a rappelé toutes les formes de violence à savoir : violences physiques, violences verbales, violences psychologiques, violences sexuelles, violences économiques et administratives, violences sur les réseaux sociaux – les cyber violences.

Elle nous a rappelé toute l'emprise que peut exercer un auteur de faits de violence, tout l'isolement souvent de ces femmes. A partir de jeux de rôles, nous avons été soit une victime accueillie par une professionnelle, ou nous avons joué l'inverse pour nous rendre compte des complexités qui peuvent exister suivant la victime que nous aurons face à nous.

Nous savons qu'il va falloir encore des formations. Nous allons pouvoir assister dans un premier temps avec des professionnelles à des séances d'écoute et d'accueil.

Ces deux jours de formation nous ont confortées car désormais nous savons que, même si cela va être un peu long, nous allons pouvoir mettre en place dans notre association cet accueil pour les femmes victimes de violence.

Un petit rappel : en 2019 le nombre de féminicides a augmenté de 21 % soit 146 femmes tuées par leur compagnon ou ex-conjoint et en 2020, 102 femmes ont été tuées. ●

Chantal Nguyen, présidente de l'ACF